

Présentation des activités 2015 et orientations 2016

1. Les collections conservées au CTLes

Au 31 octobre 2015, les espaces de stockage de l'établissement sont occupés à plus de 93%. Le CTLes dispose aujourd'hui de près de 5 000 mètres linéaires d'accroissement.

Le nouveau marché de transfert des collections a débuté le 2 novembre 2015. Il permettra, jusqu'au 31 octobre 2017, d'accueillir 9 300 mètres linéaires de collections en provenance de 27 bibliothèques parisiennes.

1.1 Capacité de stockage de l'établissement au 31 octobre 2015

À la date du 31 octobre 2015, la capacité de stockage des magasins du CTLes représente près de 74 500 mètres linéaires dont plus de 93%, soit près de 69 600 mètres linéaires, sont occupés par des collections.

À cette même date, le linéaire disponible représente légèrement moins de 5 000 mètres linéaires¹ et permettra d'absorber la totalité des transferts programmés dans le cadre du nouveau marché, jusqu'en octobre 2016.

L'établissement pourra ainsi poursuivre son activité en cas de retard de livraison du nouveau bâtiment. Cette livraison est prévue pour le 3^e trimestre de l'année 2016.

1.2 Transferts réalisés entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 octobre 2015

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015, le CTLes a réalisé onze opérations de versement de collections dans le cadre du marché de transferts contre vingt-sept opérations en 2014 sur la même période considérée.

Cette baisse significative d'opérations de versement est notamment due à l'annulation de sept transferts émanant de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) et d'un transfert provenant de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

La volumétrie des transferts représente près de 1 170 mètres linéaires contre près de 2 580 mètres linéaires en 2014 sur la même période considérée.

Ces opérations de versement concernent sept établissements, soit dix bibliothèques.

Les transferts les plus importants émanent de la Bibliothèque interuniversitaire Cujas, qui a versé au CTLes plus de 250 mètres linéaires de collections en dépôt et en cession. La Bibliothèque de la Fondation nationale de Sciences Politiques (FNSP) et la Bibliothèque Sainte Geneviève ont, quant à elles, versé chacune près de 200 mètres linéaires de collections en dépôt.

De novembre à décembre 2015, l'établissement devrait recevoir plus de 500 mètres linéaires de documents².

¹ Cf. Annexe 3 page 30 pour le détail par formats

1.2.1 Documents transférés dans le cadre du marché au titre des dépôts

Au cours de la période considérée, la part des dépôts représente près de 80% des versements réalisés avec un volume de près de 900 mètres linéaires transférés.

À titre de comparaison, en 2014, pour la même période considérée, les dépôts représentaient près de 75% de l'ensemble des versements réalisés, et en 2013 près de 67%. Ces chiffres soulignent la nécessité de mettre en place dans les meilleurs délais une politique documentaire visant à encourager les cessions.

La répartition en fonction de la typologie liée à la nature du support des documents³ laisse apparaître que les périodiques représentent plus de 52% des versements en dépôt, les monographies plus de 35% et les thèses près de 13%.

L'année 2015 semble confirmer la tendance constatée depuis l'année 2014, tendance amorcée en 2013, qui mettait fin à la prépondérance des dépôts de monographies.

1.2.2 Documents transférés dans le cadre du marché au titre des cessions

Au cours de la période considérée, la part des cessions représente plus de 20% des versements réalisés avec des transferts représentant plus de 250 mètres linéaires.

À titre de comparaison, en 2014, pour la même période considérée, les versements en cession représentaient plus de 25% de l'ensemble des versements réalisés.

La répartition en fonction de la typologie liée à la nature du support des documents⁴ laisse apparaître que les périodiques représentent près de 90% des versements en cession et les monographies un peu plus de 10%.

1.3 Collections conservées au titre du stockage provisoire

Les collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire occupent, à la date du 31 octobre 2015, plus de 1,3 kilomètres linéaires, soit plus de 2% de l'ensemble des fonds conservés par l'établissement. Ces documents ne font l'objet d'aucune communication dans le cadre de la fourniture de documents à distance.

La Bibliothèque de l'École nationale des Chartes a achevé l'analyse des fonds qu'elle avait déposés au titre du stockage provisoire en 2002. Le travail a duré près de 2 ans de 2013 à 2015 et a porté sur plus de 70 mètres linéaires. Au terme de cette analyse l'établissement a récupéré près de 20 mètres linéaires, en a transformé plus de 40 en dépôt et en a détruit 10.

² Cf. Annexe 1, Calendrier des transferts p. 28

³ Cf. Annexe 4, Tableau page 31

⁴ Cf. Annexe 4 Tableau page 31

Tableau récapitulatif des collections conservées au titre du stockage provisoire

Établissement	Date de dépôt	Métrage en ml	Nombre de cartons	Boîtes atypiques	Retour prévu	Durée prévue
Université la Sorbonne nouvelle - Paris 3	28/06/2002	112,80	282		30/06/2018	17 ans
Bibliothèque Jacques Doucet	02/08/2005	111,60	279		30/12/2015	11 ans
Université Paris nord - Paris 13 (bibliothèque marxiste)	11/04/2005	793,60	1 984		10/04/2015	11 ans
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne	25/05/2009	315,20	788	2	17/05/2019	10 ans
TOTAUX		1 333,20	3 333	2		

La bibliothèque de l'INHA a sollicité le CTLes pour un stockage provisoire de 4,5 kilomètres linéaires de collections à partir du 1^{er} janvier 2016 pour une période de 12 mois.

Le conseil d'administration est appelé à se prononcer sur l'autorisation de ce stockage provisoire qui sera conservé en partie sur palettes (3 850 mètres linéaires) et en partie sur rayonnages (650 mètres linéaires).

1.4 Changement de statut des collections

Dans le paragraphe précédent, a été présentée la transformation en dépôt de plus de 40 mètres linéaires de collections de la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes. Ce changement de statut a donné lieu en janvier 2015 à la signature d'une nouvelle convention. Aucune autre modification de convention n'est intervenue sur la période considérée. Les collections de la Bibliothèque de l'École nationale des chartes qui sont désormais conservées en dépôt au CTLes représentent près de 700 mètres linéaires. Elles ont vocation à être reprises par cet établissement au cours du troisième trimestre 2016.

1.5 Dons réalisés au profit du CTLes

Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2015, le CTLes a reçu 32 mètres linéaires de documents en don qui ont été proposés spontanément par les établissements parisiens ou situés en région parisienne. L'acheminement de ces dons est supporté financièrement par les établissements donateurs.

Ces dons permettent d'enrichir les collections qui appartiennent en propre au CTLes en venant compléter les états de collection lacunaires d'une vingtaine de titres de périodiques et, parfois, quoique plus rarement, en remplaçant des documents qui présentent des conditions matérielles moins bonnes.

Les établissements ayant fait des dons en 2015 sont les suivants :

- Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques (IHPST)
 (6 mètres linéaires);
- Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) de l'Université de Marne la Vallée (2 mètres linéaires);
- Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides (IMCCE) de l'Observatoire de Paris (24 mètres linéaires).

1.6 Dédoublonnage des collections sur les fonds en cession

Les opérations de dédoublonnage ont permis d'éliminer près de 17 mètres linéaires (16,73 mètres linéaires) sur les collections cédées.

Ces éliminations, réalisées dans le cadre des versements courants, ont été effectuées au premier trimestre de l'année 2015. Elles concernent des fascicules de périodiques qui ont été extraits des collections du CTLes et remplacés des exemplaires cédés par l'Institut français du pétrole-énergies nouvelles (IFPEN), dont l'état de conservation était de meilleure qualité.

En toute logique, le CTLes n'a pas facturé cette prestation de pilon à l'Institut français du pétrole-énergies nouvelles (IFPEN), organisme ayant cédé les documents.

1.7 Mouvements de collections

Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2015, les équipes ont procédé à de nombreux mouvements de collections. Ces mouvements, qui ont porté sur plus de 4 000 mètres linéaires, avaient deux objectifs :

- Délocaliser près de 800 mètres linéaires de documents versés par la Bibliothèque de l'Université Paris 13 Nord au titre du stockage provisoire et conservés en magasins industriels. Ces collections ont été redéployées dans des magasins traditionnels afin de faciliter le travail d'analyse d'enseignants chercheurs de l'Université Panthéon-Sorbonne-Paris 1. À terme ces collections sont appelées à quitter le CTLes.
- Redéployer dans les magasins traditionnels plus de 3 200 mètres linéaires de collections afin de permettre la réalisation de travaux dans l'extension (création d'une voie d'accès entre l'existant et les nouveaux bâtiments).

1.8 Nouveau marché de transferts

Le nouveau marché de transferts a débuté le 2 novembre 2015 et s'achèvera le 31 octobre 2017. Le recensement des besoins auprès des établissements parisiens et en région Île-de-France a permis d'inscrire 27 bibliothèques pour un total de 9 300 mètres linéaires⁵.

Les visites préparatoires qui se sont déroulées du 15 juillet au 23 juillet 2015 ont permis d'identifier 3 entreprises susceptibles de candidater :

- Démépool,
- Les Déménageurs bretons,
- JEP déménagements.

Le dépouillement des 3 offres réceptionnées a eu lieu le 15 septembre 2015.

Après examen des offres, le CTLes a retenu la société JEP déménagements.

On notera que la volumétrie des transferts est très variée. Certaines bibliothèques transféreront au CTLes plusieurs milliers de mètres linéaires (3 000 mètres linéaires pour la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, 2 000 mètres linéaires pour la Bibliothèque de la Fondation nationale des sciences politiques), alors que d'autres ne transféreront que quelques dizaines de mètres linéaires (40 mètres linéaires pour la Bibliothèque Georges Ascoli⁶).

⁵ Cf. Annexe 5 Calendrier prévisionnel des transferts inscrits au nouveau marché

⁶ La bibliothèque Georges Ascoli dépend de l'Université Paris-Sorbonne-Paris 4

L'établissement a été saisi de demandes relatives à des transferts représentant des métrages linéaires modestes qui n'ont pas été intégrés au marché, mais qui seront réalisés par les équipes du CTLes.

Les bibliothèques concernées sont les suivantes :

- Bibliothèque des études catalanes de l'Université Paris-Sorbonne-Paris 4 (14 mètres linéaires)
- Bibliothèque de l'Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis (9 mètres linéaires)

Il convient de signaler que les besoins de la Bibliothèque de l'Institut de France, n'ont pas pu être pris en compte dans le marché car ils sont parvenus au CTLes après les délais impartis pour le recensement des besoins. La volumétrie prévisionnelle des versements pour cette bibliothèque représentait 1 500 mètres linéaires.

La prise en compte, au moins partielle, de ces besoins pourrait s'avérer possible dès lors que l'un des établissements inscrits devrait faire face à un impondérable qui empêcherait un transfert⁷.

1.9 Collections imprimées de périodiques distribuées dans le cadre d'abonnements numériques

Dans le cadre des négociations Couperin, le CTLes a été sollicité par son ministère de tutelle pour le traitement de titres des collections des éditeurs Elsevier et Wiley.

Le CTLes doit ainsi intégrer dans ses propres collections 568 titres de la «*Full collection*» de Wiley, 3 483 fascicules par an.

Pour le contrat 2014-2016, concernant les titres de la «*Freedom collection*» d'Elsevier, le CTLes doit intégrer dans ses propres collections 217 titres soit 1 701 fascicules pour l'année 2014 et 216 titres soit 1 696 fascicules pour l'année 2015. L'établissement a également réceptionné 582 fascicules du précédent contrat 2011-2013. Il s'agit de documents venant combler les lacunes.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2015, pour cette activité, le CTLes a reçu 1 946 plis et cartons représentant 5 369 fascicules qui se répartissent de la manière suivante selon les éditeurs :

Pour Wiley: 40,53%Pour Elsevier 59,47%

1.9.1 Traitement des collections de périodiques de la «Full collection» de Wiley

La totalité des titres reçus a vocation à être intégrée aux collections du CTLes. Il n'est prévu aucune redistribution des fascicules de cet éditeur auprès d'autres établissements.

Sur la période considérée, l'établissement a ainsi réceptionné 1 652 plis (colis, blisters et enveloppes) par voie postale ce qui représente :

	Estimation pour un an	Reçu en 2015
Nombre de fascicules	<i>3 483</i>	2 176
Nombre de titres	<i>568</i>	517

⁷ Cf. Annexe 6 Schéma représentant l'occupation des magasins d'octobre 2015 à octobre 2017

Parmi les 2 176 fascicules reçus :

- 123 fascicules (soit 113 titres) sont des documents de 2014,
- 24 fascicules sont des exemplaires en double,
- 222 fascicules (soit 40 titres) reçus concernent des titres pour lesquels les établissements ne souhaitent plus recevoir la version papier.

Les fascicules concernant l'année 2014, qui ont été reçus en 2014 et en 2015, ont été intégrés aux collections et signalés dans le catalogue du SUDOC. Ces opérations ont concerné 506 titres.

1.9.2 Traitement des collections de périodiques de la «Freedom collection» d'Elsevier

Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2015, le CTLes a reçu 294 colis en provenance de l'éditeur Elsevier :

- 89 colis, contenant 582 fascicules, ont été réceptionnés entre mars et avril 2015 et concernaient des documents des années 2011-2013,
- 205 colis, contenant 2 611 fascicules, ont été reçus entre août et octobre 2015 et concernaient les titres du contrat 2014-2016.

1.9.2.1 Contrat 2011-2013

Au titre du contrat 2011-2013 concernant les titres de la «*Freedom collection*» d'Elsevier, le CTLes devait diffuser 153 titres pour des établissements de la région parisienne et de province. L'établissement devait également intégrer 261 titres dans ses propres collections.

En 2015, le CTLes a réceptionné 582 fascicules qui concernaient des lacunes des années 2011, 2012 et 2013 et qui ont été répartis comme suit :

- 374 fascicules (213 titres) concernaient des titres pour le CTLes et ont été intégrés aux collections,
- 208 fascicules (16 titres) étaient destinés au SCD de l'Université de Paris-Sud-Paris 11. Ces documents ont été livrés par navette le 2 juillet 2015.

1.9.2.2 Contrat 2014-2016

Dans le nouveau contrat, il n'est prévu aucune redistribution des fascicules auprès des établissements, ainsi la totalité des titres reçus sera intégrée aux collections du CTLes.

Le détail des titres et fascicules attendus figure dans le tableau ci-dessous.

	Estimation par an	2013	2014	2015	Doublons	Total
Nombre de fascicules	1 671	5	1 496	1 101	9	2 611
Nombre de titres	217	3	186	183	4	187

2. La communication des collections

Le nombre des demandes de prêt a connu un accroissement de près de 8%. En termes de communications, le CTLes a fourni sur les dix premiers mois de l'année 19 216 documents.

Plus de 40% de ces communications concernent des collections appartenant au fonds de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne qui ont été communiquées à cet établissement.

À l'instar de ces trois dernières années, la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'Art et le Centre Censier de l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3, sont les bibliothèques qui ont bénéficié du plus grand nombre de communications.

Deux nouveaux services ont été mis en place. Le PEB pour les enseignants-chercheurs (mis en place pour une période probatoire de 3 mois à partir de septembre 2015) et le dispositif d'OCLC ILL Worldshare pour les communications à l'étranger.

2.1 Évolution des demandes de prêt

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015, le CTLes a été saisi de 20 474 demandes de prêt alors qu'en 2014, pour la même période, le nombre de demandes était de 18 980. L'augmentation du nombre de demandes entre 2014 et 2015, sur la période considérée, est de 7,87%.

Avec 19 216 documents effectivement communiqués sur les 20 474 demandes de prêt, le taux de satisfaction des demandes représente près de 94% (93,86%). Ce chiffre qui représente une baisse des échecs de communication par rapport à 2014 (8,53%), est dû à une diminution du nombre des demandes redondantes portant sur le fonds BIS.

L'augmentation du nombre de communications entre 2014 et 2015 pour la même période considérée, s'explique, d'une part, par l'accroissement des collections en dépôt en 2015, accroissement qui génère proportionnellement une progression des communications sur le fonds CTLes (+10,95%); et, d'autre part, par une progression des communications sur le fonds BIS (+11,47%).

Ainsi, le pourcentage de communications portant sur le fonds général du CTLes (dépôts et cessions) représente 57,43% de l'ensemble des prêts consentis, et celui portant sur le fonds BIS représente 42,57%.

2.1.1 La communication des fonds en dépôt aux bibliothèques qui en sont propriétaires

Le CTLes joue un rôle de magasin distant pour les collections conservées en dépôt. Ces fonds représentent près de 60% des fonds conservés au CTLes soit près de 1 800 000 documents.

Les communications des fonds en dépôt aux bibliothèques qui en sont propriétaires représentent, pour la période considérée, un total de 17 371 documents, soit plus de 90% (90,4%) de l'ensemble des communications.

Sur ces communications, près de 86% (85,99%) des documents, soit 14 939 documents, appartiennent à trois bibliothèques :

- la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne qui a reçu 7 708 documents lui appartenant;
- la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art qui a reçu 5 985 documents lui appartenant;

 le Centre Censier de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 qui a reçu 1 246 documents lui appartenant.

2.1.2 La communication au titre du PEB

Les communications considérées comme relevant du PEB *stricto sensu* représentent 1 845 documents. Elles portent à la fois sur des fonds appartenant au CTLes (plus de 62%) et sur des fonds qui appartiennent à une bibliothèque versante et qui sont communiqués à une autre bibliothèque versante (près de 38%).

2.2 Typologie des documents communiqués⁸

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015, plus de 60% (60,4%) des demandes ont porté sur les monographies. En 2014, sur la même période considérée, plus de 57% des demandes portaient déjà sur les monographies.

L'importance des demandes de monographies peut sans doute s'expliquer à la fois en raison de la nature des versements réalisés par les bibliothèques qui déposent depuis 2009 des collections de monographies récentes, très demandées, et par une offre de plus en plus riche d'accès aux périodiques en ligne, qui se traduit par une baisse des demandes pour ce type de documents.

Il convient de noter, par ailleurs, que les périodiques représentent près de 22% (21,58%) des communications, alors que les thèses et les mémoires, quant à eux, n'en représentent qu'à peine plus de 18% (18,02%).

L'analyse des domaines disciplinaires dont relèvent les documents prêtés ne prend pas en compte les documents de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne. En effet ces documents n'étant pas enregistrés dans le système de gestion du CTLes, il n'est pas possible d'extraire des données statistiques.

La ventilation par domaine disciplinaire est la suivante :

- Près de 47% des prêts concernent des documents appartenant au domaine des Arts;
- Près de 26% des prêts concernent des documents appartenant au domaine des *Sciences humaines*;
- Près de 20% des prêts concernent des documents appartenant au domaine des Lettres et Langues;
- Près de 3% des prêts concernent des documents appartenant au domaine du Droit;
- Plus de 2% des prêts concernent des documents appartenant au domaine de la Médecine;
- Plus de 1% des prêts concernent des documents appartenant au domaine des Sciences;
- Moins de 1% des prêts concernent des documents appartenant soit aux domaines de l'Économie soit au domaine des Sciences sociales.

⁸ Cf. Annexe 5, Graphiques p.28

2.3 Dispositif du prêt dédié aux doctorants et enseignants-chercheurs en Île-de-France

Le dispositif de PEB dédié aux doctorants et aux enseignants-chercheurs a été activé par le CTLes le 15 septembre 2015.

La société de coursiers CAP EXPRESS a été retenue pour la livraison des documents à raison d'une livraison par jour entre 13 heures et 16h30 pour toutes les bibliothèques inscrites dans le dispositif. Pour rappel, le retour des documents s'effectue par voie postale.

Une importante campagne de communication a été initiée par le CTLes dès le mois de juin 2015, avec notamment la réalisation d'affiches présentant le dispositif et adressées à chacune des bibliothèques participantes. Cette campagne de communication s'est poursuivie avec la diffusion d'instructions relatives à la formalisation des demandes (boîte mail dédiée, informations requises) et à l'enregistrement de l'enlèvement et de la remise des paquets.

Une estimation du coût de l'opération a été adressée à la tutelle en septembre 2015⁹.

Le bilan provisoire du 15 septembre au 31 octobre fait apparaître les données suivantes.

Transactions réalisées dans le cadre du dispositif PEB chercheurs

Périodes	Communications réalisées à Paris intra-muros	Nombre de courses	Coût TTC	Communications vers ou à partir de la banlieue	Nombre de courses	Coût TTC	Total des communications	Total des courses	Coût TTC
15 septembre au 30 septembre	47	33	978,56€	41	26	1 994,24€	88	59	2 972,80€
1 ^{er} octobre au 31 octobre	68	52	905,51€	49	37	2 423,52€	110	89	3 329,03€
Total	115	85	1 884,07€	90	63	4 417,76€	198	148	6 301,83€

Dans le tableau, la colonne « *Communications vers ou à partir de la banlieue* » concerne les communications de <u>banlieue à banlieue</u>, les communications de <u>banlieue à Paris</u> et les communications de *Paris à banlieue*.

Sur la période du 15 septembre au 31 octobre, les communications consenties au titre du PEB chercheurs représentent 198 documents

- 183 monographies;
- 15 thèses.

Sur cette période, le coût total est de 6 301,83€ TTC pour 148 courses. Le coût des courses pour la BIS est de 2 421,07€ TTC pour 123 documents qui lui ont été communiqués.

⁹ Cf Annexe 6

2.3.1 Détail des communications pour la période du 15 au 30 septembre

Pour la période du 15 au 30 septembre, 88 documents ont été communiqués à travers le dispositif PEB chercheurs en Île-de-France pour un coût total de 2 972,80€ TTC pour 59 courses.

Sur cette période, les communications se répartissent de la manière suivante :

- de Paris à Paris : 47 documents,
- de banlieue à Paris et de Paris à banlieue : 37 documents,
- de Banlieue à banlieue : 4 documents.

Les communications pour la BIS représentent 77 documents (soit près de 88% de l'ensemble des documents prêtés) :

- 70 monographies;
- 7 thèses.

Le coût des communications pour la BIS représente 1 835,95€ TTC pour 77 documents qui lui ont été communiqués.

Seuls 27 documents ont été communiqués à la BIS par des bibliothèques situées en banlieue.

2.3.2 Détail des communications pour la période du 1er au 31 octobre

Pour la période du 1^{er} au 31 octobre, 110 documents ont été communiqués à travers le dispositif PEB chercheurs en Île-de-France pour un coût total de 3 251,28€ TTC. Pour 110 courses.

Sur cette période, les communications se répartissent de la manière suivante :

- de Paris à Paris : 61 documents,
- de banlieue à Paris et de Paris à banlieue : 42 documents,
- de Banlieue à banlieue : 7 documents.

Les communications pour la BIS représentent 46 documents (soit près de 42% de l'ensemble des documents prêtés) :

- 41 monographies;
- 5 thèses.

Le coût des communications pour la BIS représente 585,12€ pour 46 documents qui lui ont été communiqués.

Seuls 12 documents ont été communiqués à la BIS par des bibliothèques situées en banlieue.

2.4 Communications de documents aux bibliothèques étrangères

Les communications aux bibliothèques étrangères sont marginales. En 2015, le CTLes a communiqué, entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre, seulement 65 documents.

L'activation du dispositif WorldShare ILL d'OCLC en octobre 2015 n'a eu aucun effet sur la communication des documents aux bibliothèques étrangères.

Continents	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	TOTAL
Afrique		2		3							5
Amérique											0
Asie						1					1
Australie	1		1								2
Europe	3	5	10	13	5	1	2	4	7	7	57
TOTAL	4	7	11	16	5	2	2	4	7	7	65

2.4.1 Dispositif OCLC ILL Worldshare

La mise en place du dispositif OCLC ILL Worldshare pour les prêts consentis aux bibliothèques étrangères, initialement programmée pour le 1^{er} septembre 2015, a été réalisée seulement le 5 octobre 2015.

Aux problèmes de connexion (lien vers la plateforme inopérant, mots de passe inactifs), se sont ajoutées des difficultés de compréhension du masque de saisie.

Les réponses apportées par le didacticiel en ligne se sont révélées insuffisantes et le CTLes a regretté l'absence d'une aide en présentiel de la part d'OCLC.

Afin de pallier l'ensemble de ces difficultés, le CTLes a pris attache avec la BIU Santé, établissement qui a adhéré au dispositif en avril 2014.

Les réponses recueillies auprès de la BIU Santé n'ont pas permis de résoudre l'ensemble des difficultés rencontrées dans la mesure où cet établissement utilise le dispositif d'OCLC exclusivement pour la fourniture de documents de substitution (photocopies, documents numérisés).

D'autre part le CTLes souhaitait initialement utiliser le service de facturation d'OCLC. Ce service ne peut pas être utilisé pour deux raisons :

- 1. La facturation ne peut être émise qu'en dollars américains, ce qui ne garantit pas, en raison de la fluctuation du taux de change, la perception du montant de la transaction tel qu'il a été voté par le Conseil d'administration du CTLes.
- 2. La perception du montant de la transaction de prêt par OCLC et son reversement au CTLes équivaut à une *gestion de fait*, interdite par la règlementation en vigueur, car le recouvrement n'est pas réalisé par la personne publique.

En conséquence, le CTLes utilise le dispositif d'OCLC uniquement pour les demandes de prêt émanant d'établissements de la zone euro et procède à la facturation directe de chacune des transactions.

Les avantages du dispositif ne semblent pas justifier le renouvellement du contrat qui a été signé pour une durée de 12 mois, sous réserve toutefois d'une augmentation exponentielle des demandes émanant de la zone euro.

Un bilan détaillé sera présenté aux administrateurs à l'occasion du prochain Conseil d'administration.

Il est toutefois possible de fournir les éléments relatifs à la période du 5 au 31 octobre 2015. Le CTLes a enregistré 38 demandes émanant de bibliothèques dix-huit bibliothèques étrangères.

	Demandes OCLC Octobre 2015														
				_											
Type de	documents	Monog	yraphies	Pério	diques	Thèses e	t mémoires	TOTAL							
Type de fournitures		Originaux	Photocopies	Originaux	Photocopies	Originaux	Photocopies	IOIAL							
Afrique								0							
Amérique		1	1	10	10			22							
Asie								0							
Australie	е							0							
Europo	Zone Euro			1	1			2							
Europe	Hors Zone Euro			7	7			14							
	TOTAL	1	1	18	18	0	0	38							

Aucune communication n'a été consentie.

3. Le traitement des collections

Du 1er janvier au 31 octobre 2015, le catalogue local a été enrichi de 16 889 titres, suite essentiellement à des localisations automatiques réalisées par l'ABES.

Le travail qui est réalisé dans le catalogue du Système universitaire de documentation (SUDOC) porte principalement sur des localisations. Les créations de notices bibliographiques portent quant à elles principalement sur des thèses et elles sont réalisées dans le cadre du catalogage rétrospectif des fonds en cession.

Le traitement bibliographique des collections recouvre non seulement le travail de localisation et de création de notices dans le Système universitaire de documentation (SUDOC), mais il recouvre aussi la saisie des données descriptives des documents transférés dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement.

Le service compte 5 agents qui représentent 3,30 ETPT mobilisés sur les tâches qui ont été décrites ci-dessus. Les 1,7 ETPT restants sont mobilisés pour les tâches relatives au traitement des demandes de PEB et de communication différée de documents.

3.1 Inventaire des collections

L'inventaire des collections regroupe à la fois les opérations de localisation des documents en dépôt dans le catalogue local et les localisations et les créations de notices dans le catalogue national (SUDOC) pour les documents qui deviennent la propriété du CTLes.

3.1.1 Enrichissement du catalogue local

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015, le travail de signalement des collections dans le système intégré de gestion d'archives (SIGA) du CTLes a permis d'enregistrer 16 889 titres (périodiques, monographies et thèses) :

- 13 178 titres de monographies soit plus de 78% de l'ensemble des créations de titres. En 2014 sur la même période considérée 26 688 notices avaient été créées,
- 3 001 titres de thèses soit près de 18% de l'ensemble des créations de titres. En 2014 sur la même période considérée 42 100 notices avaient été créées,
- 710 titres de périodiques soit 4,20% de l'ensemble des créations de titres. En 2014 sur la même période considérée 1 602 notices avaient été créées.

3.1.2 Créations de notices dans le catalogue national

Au 31 octobre 2015, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 338 724 documents localisés contre 324 325 en 2015 sur la même période considérée.

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015, l'établissement s'est localisé sur 14 399 notices, parmi celles-ci, 11 800 sont le résultat d'une exemplarisation automatique réalisée par l'ABES et 2 599 ont été saisies directement dans le SUDOC par les agents de l'établissement.

L'établissement a par ailleurs créé, sur la même période considérée, 294 notices bibliographiques au titre du catalogage rétrospectif sur des fonds présents en magasins mais qui n'étaient pas signalés (thèses d'odontologie soutenues entre 1973 et 1986, cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de santé).

Ce travail de catalogage rétrospectif a également occasionné la création de 318 notices d'autorité (notices relatives aux auteurs et aux mots matière) dans le SUDOC.

Tableau récapitulatif des créations de notices

	Inventaire courant	Catalogage rétrospectif	Total
Notices bibliographiques	0	294	294
Notices d'autorités	0	318	318
Notices d'exemplaires	13 943	456	14 399
Total	13 943	1 068	15 011

3.1.3 Chantiers ponctuels

En raison de la baisse conjoncturelle de l'activité de signalement des collections liée au peu d'opérations de versement réalisées en 2015 par rapport à 2014 (cf. §1.2), le service a initié deux chantiers ponctuels :

- Le récolement des périodiques en cession,
- Le signalement rétrospectif des thèses.

3.1.3.1 Le récolement des périodiques en cession

L'activité de récolement des périodiques en cession concerne des titres qui arrivent au CTLes lors des transferts courants. Ces titres viennent compléter ou s'ajouter à des collections déjà présentes au sein de l'établissement.

Ce travail de récolement permet d'identifier les éventuels doublons, mais aussi de corriger ou de modifier les données présentes dans les différents catalogues (local et national) en vue notamment d'une meilleure visibilité visant à améliorer la qualité de la communication de ces documents.

Au 31 octobre 2015, sur les 159 titres qui ont été identifiés en cours d'année, 77 ont pu être récolés faisant apparaître la nécessité de dédoublonner des fascicules sur 54 d'entre eux.

3.1.3.2 Le signalement rétrospectif des thèses

Le signalement rétrospectif est réalisé sur des collections de thèses de médecine et d'odontologie soutenues dans des universités en régions. La tranche chronologique qui a été retenue correspond à 4 années, de 2000 à 2003. Il s'agit de collections qui ont été cédées au CTLes entre 2010 et 2013.

Ces thèses ne sont pas signalées dans le catalogue du CTLes. Le catalogue du SUDOC ne mentionne pas non plus leur présence dans l'établissement.

L'objectif du chantier consiste à remédier à cet état de fait afin de permettre la communication de ces documents.

Au 31 octobre, 11 619 documents sont prêts à être versés dans le catalogue local du CTLes. Une demande d'exemplarisation automatique sera envoyée en décembre 2015 pour que ces thèses soient signalées comme disponibles au CTLes.

	Médecine	Odontologie	Total
Thèses 2001	3 251	438	3 689
Thèses 2002	3 312	589	3 901
Thèses 2003	3 434	595	4 029
Total	9 997	1 622	11 619

Les thèses soutenues en 2000 seront traitées en début d'année 2016.

4. Les plans de conservation partagée

L'activité du service chargé de la mise en place et de l'animation des plans de conservation partagée connaît, pour la seconde année consécutive, une montée en charge de ses activités. En 2015, l'établissement intervient sur 5 plans de conservation partagée.

Sur les dix premiers mois de l'année, les transferts de collections intervenus au titre du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine représentent plus de 37 mètres linéaires. Pour ce plan de conservation, le CTLes est pôle de conservation de 846 titres.

En ce qui concerne les plans de conservation en LSHS, l'établissement a essentiellement été mobilisé sur l'amélioration de la base de gestion des états de collection et à la coordination des opérations de récolement et de signalement des collections, menées aussi bien en interne qu'au sein des établissements partenaires.

4.1 Le Plan de conservation partagée des périodiques de médecine

4.1.1 Bilan des transferts intervenus entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2015

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015, on enregistre 42 transferts représentant près de 38 mètres linéaires de collections. Ces transferts ont permis de compléter les collections des pôles de conservation dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine (*PCMed).

Pour sa part, le CTLes a participé en tant qu'expéditeur ou destinataire à 7 transferts de collections représentant près de 9 mètres linéaires de collections. L'établissement a émis 2 propositions de don, qui ont porté sur un total de 113 titres dont 51 ont trouvé preneurs. Les titres restants seront pilonnés.

Le CTLes a, par ailleurs, assuré en septembre la prise en charge logistique d'un transfert de 41 cartons en provenance de la Bibliothèque de l'hôpital Béclère à Clamart. Les collections ont été distribuées respectivement à la Bibliothèque interuniversitaire de santé (28 cartons contenant 20 titres représentant 1,87 mètre linéaire), à la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine (5 cartons contenant 14 titres représentant 1,90 mètre linéaire) et à la Bibliothèque Bichat (8 cartons contenant 25 titres représentant 3,09 mètres linéaires).

Une opération logistique similaire est programmée pour le dernier trimestre 2015. Elle portera sur un transfert de collections de la Bibliothèque de pharmacie de l'Université de Paris-Sud à destination de la Bibliothèque interuniversitaire de santé et de la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine.

4.1.2 Constitution et traitement des listes

À la date du 31 octobre 2015, 9 237 titres de périodiques sont intégrés dans la base de données du plan. L'intégration au plan des titres de pharmacie n'a pas été effectuée en 2015 et a été une nouvelle fois repoussée à une date ultérieure.

Au 31 octobre 2015, le CTLes est pôle de conservation pour 846 titres, ce qui le place au deuxième rang derrière la Bibliothèque interuniversitaire de santé (6 225 titres) et devant la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine (776 titres).

4.1.3 Désherbage dans le cadre du plan

Les propositions de don émises par le CTLes à l'attention des pôles de conservation et qui demeurent sans suite donnent lieu à la mise au pilon des fascicules concernés dans le cadre du désherbage des collections.

Au 31 octobre 2015, aucune opération de désherbage n'a été réalisée.

4.1.4 Traitement des titres orphelins

Le service a identifié 2 132 titres qui ne sont rattachés à aucun pôle de conservation, en distinguant, notamment, les titres qui ne relèvent pas du plan, ceux n'ayant qu'une seule localisation, ou encore ceux pour lesquels les bibliothèques localisées ont d'ores et déjà indiqué ne pas souhaiter se porter pôle.

Ces titres qualifiés d'orphelins ont vocation à être intégré dans un pôle de conservation ou le cas échéant retirés du plan de conservation partagée.

À cet effet, des listes ont été établies, pour chaque établissement participant, afin de recenser les titres pour lesquels la bibliothèque concernée pourrait se porter pôle, dans la mesure où elle est la seule localisée ou la seule possédant l'état de collection le plus complet, et éventuellement l'abonnement en cours.

Sur la base de ces informations, des réunions auprès de tous les référents ont été organisées par les deux co-animateurs afin de valider la sortie de certains titres du plan, ainsi que l'attribution d'autres titres à l'une des bibliothèques participantes (dont le CTLes).

Le dossier est en cours d'instruction et le CTLes proposera que ces titres soient retirés du plan.

4.1.5 Animation du réseau

Le CTLes continue d'assurer, auprès de l'ensemble des bibliothèques participantes, le suivi, l'assistance et la formation à l'utilisation de la plate-forme de travail partagé *Flora* destinée à stocker l'ensemble des documents de suivi qui sont produits dans le cadre du plan et à en faciliter l'exploitation.

C'est en janvier 2016 que se tiendra exceptionnellement la réunion annuelle du Comité de pilotage du *Plan de conservation partagé des périodiques de médecine*. En effet, en raison de la nouvelle affectation, suite à une mutation, des responsables du dossier, tant à BIU Santé qu'au CTLes, la réunion n'a pu se tenir en septembre comme ce fut le cas ces dernières années.

Pour mémoire, cette réunion a pour objectif de présenter le bilan du plan mis à jour au 31 de l'année écoulée (en l'occurrence ici 2014), de faire le point sur l'état d'avancement du traitement et de la publication des listes de titres, et de discuter de l'élargissement du périmètre thématique.

4.1.6 Intégration des données dans la base de gestion des périodiques

Conformément à ce qui a été annoncé lors du Conseil d'administration de mars 2015, les données recueillies dans la base de données File Maker Pro dédiée au *Plan de conservation partagé des périodiques de médecine*, seront versées dans la base de gestion des états de collection développée par PMB. Au-delà de l'avantage que représente l'interruption du système de double saisie (dans le catalogue national et dans la base de donnée), cette opération permettra à d'autres bibliothèque sur le territoire national de rejoindre le dispositif faisant de ce plan de conservation partagée un plan national et non plus seulement un plan local limité à l'Île-de-France.

4.2 Les plans de conservation partagée en lettres, sciences humaines et sociales

La base de gestion PMB, administrée par le CTLes, a vocation à permettre la gestion de plans de conservation partagée à l'échelle nationale.

Au 31 octobre 2015, les derniers développements demandés par le CTLes au prestataire PMB ont été réalisés. Ceux-ci portaient sur l'amélioration de l'interface de recherche avancée de la base de gestion des états de collection, outil de gestion des PCP. Une formation a également été dispensée dans les locaux du CTLes par la société PMB à 5 agents du CTLes (service de la conservation partagée et informatique documentaire) afin d'exploiter leurs droits d'administrateurs sur la base de gestion des PCP en vue de développer cette base au niveau national et d'accueillir de nouveaux plans.

4.2.1 Le Plan de conservation partagée des périodiques en arts du spectacle

L'ensemble des référents s'est réuni en juin 2015 afin de faire un point sur les conventions en cours de signature, sur le traitement des titres par chaque établissement et sur la répartition des titres par pôles. La nécessité d'associer les enseignants-chercheurs pour fixer les critères scientifiques pour le positionnement des bibliothèques comme pôles de conservation a été reconnue et sera mise en pratique dès 2016.

La réunion, co-animée par la DBU de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 et le CTLes, a rassemblé les représentants des établissements suivants :

- le SCD de l'Université Paris Diderot-Paris 7,
- le SCD de l'Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis,
- le SCD de l'Université Paris Ouest Nanterre La défense-Paris 10,
- le SCD de l'Université Lille 3-Charles de Gaulle,
- le SCD de l'Université de Poitiers,
- la Bibliothèque de la Cinémathèque française.

La participation de la Cinémathèque française est une opportunité pour la valorisation du plan en Arts du spectacle. L'établissement possède une collection de 800 titres dont plus de la moitié n'est pas conservée par les autres participants.

La convention avec la Cinémathèque française est en cours de signature.

Dans le cadre de ce plan de conservation partagée qui recense aujourd'hui 418 titres, le CTLes s'est déclaré pôle de conservation pour 19 d'entre eux.

4.2.2 Le Plan de de conservation en géographie et urbanisme

Une réunion du comité thématique du PCP géographie a réuni le 15 janvier 2015 les référents des 6 établissements participants :

- Le CTLes,
- la Bibliothèque de géographie de l'Université panthéon Sorbonne-Paris 1,
- la Bibliothèque de La Fondation nationale des sciences politiques,
- le SCD de l'Université Paris Diderot-Paris 7,
- le SCD de l'Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis,
- le SCD de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense-Paris10,

Le nombre de titres initialement retenus dans le cadre du périmètre thématique du plan a été fixé à 1 290 titres, toutefois après concertation avec l'ensemble des participants seuls 700 titres seront retenus.

Le travail de signalement des établissements comme pôle de conservation devrait débuter d'ici la fin de l'année 2015.

4.3 Le Plan de conservation partagée en philosophie

Le plan de conservation partagée des périodiques de philosophie est animé par la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et le CTLes. Autour de ces deux établissements sont regroupées à ce jour 9 autres bibliothèques :

- La Bibliothèque Sainte Geneviève,
- la Bibliothèque de La Fondation nationale des sciences politiques,
- La Bibliothèque du Saulchoir,
- Le SCD de l'Université Paris-Sorbonne-Paris 4,
- le SCD de l'Université Paris Diderot-Paris 7,
- le SCD de l'Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis,
- le SCD de l'Université Paris Ouest Nanterre La défense-Paris10,

En 2015, les référents se sont réunis au sein du Comité thématique à 3 reprises afin de définir un premier corpus de titres et de recenser les bibliothèques en région qui pourraient intégrer le plan de conservation.

Le corpus de 366 titres de périodiques intégré dans la base PMB a vocation à être enrichi.

4.4 Au-delà des PCP en médecine et en LSHS

4.4.1 Le Plan de conservation partagée en STAPS

Le travail préparatoire qui a été mené par le SCD de l'Université Paris-Sud a permis de retenir 57 titres de niveau recherche qui constituent le corpus de ce plan de conservation partagée.

Les bibliothèques suivantes ont été approchées pour intégrer ce plan de conservation :

- SCD de l'Université d'Artois,
- SCD de l'université de Franche-Comté,
- Université de Bordeaux, Direction de la documentation,
- SCD de l'Université Paris Descartes-Paris 5,
- SCD de l'Université d'Evry Val d'Essonne,
- Direction de la bibliothèque interuniversitaire de l'Université de Montpellier,
- SCD de l'Université d'Orléans,
- SCD de l'Université Paris 13-Nord,
- SCD de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense-Paris 10,
- SCD de l'Université de Rennes 1,
- SCD de l'Université de Caen-Basse Normandie,
- SCD de l'Université de Nantes,
- SCD de l'Université de Nice-Sophia Antipolis,
- la Bibliothèque de la Section Sciences et STAPS de l'Université de la Méditerranée-Aix-Marseille 2,
- Médiathèque de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP).

Au 31 octobre, seules 3 bibliothèques ont donné leur accord pour participer à ce plan coanimé par le CTLes et le SCD de l'Université Paris-Sud-Paris 11 :

- le SCD de l'Université Paris Descartes-Paris 5,
- le SCD de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense-Paris 10,
- la Bibliothèque de la Section Sciences et STAPS de l'Université de la Méditerranée-Aix-Marseille 2.

4.5 Collaboration avec l'ABES

Le CTLes demande à l'ABES des extractions régulières du SUDOC pour alimenter la base de gestion des périodiques PMB. Au 31 octobre 2015, 4 extractions ont été demandées afin de mettre à jour les données d'exemplaire des périodiques des Arts du spectacle et d'enrichir la base des données bibliographiques des périodiques de STAPS.

D'autres demandes d'extractions seront adressées à l'ABES d'ici la fin de l'année, notamment pour la récupération des informations bibliographiques et d'exemplaires relatives aux périodiques du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine*.

Dans le cadre de l'amélioration du signalement des plans de conservation partagée dans le SUDOC, le CTLes a été associé aux réflexions menées par l'ABES sur la création d'une nouvelle zone en format UNIMARC. Cette zone transcrite dans l'étiquette 959 du format est utilisable dans le SUDOC et dans COLODUS depuis le 1^{er} juillet 2015, elle ne pourra toutefois être récupérée dans les catalogues locaux des établissements qu'à partir d'avril 2016.

4.6 Journées professionnelles organisées par le CTLes

Les journées professionnelles organisées par le CTLes les 17 et 18 juin 2015 ont réuni 159 participants. Le nombre de participants payants est passé de 86 en 2014, à 134 en 2015. Il convient d'ajouter à ces 134 participants le nombre d'invités qui est de 25 parmi lesquels figurent 21 agents du CTLes.

Les journées ont été animées par 17 intervenants, dont trois sponsors.

Les dépenses relatives à cette manifestation représentent un montant de 19 659,78€ et les recettes y afférent sont de 16 675€. La différence représente un montant de 2 909,78€ qui est supporté par le CTLes. Pour information en 2014, les journées professionnelles étaient déficitaires pour un montant de 552,13€.

Un bilan détaillé des journées 2015 sera présenté lors du premier CA de 2016.

L'établissement organisera les 23 et 24 juin 2016, une manifestation dont le thème ainsi que le programme détaillé seront présentés à l'occasion du premier CA de 2016.

4.7 Visites sur site

Le CTLes a poursuivi, au cours du premier semestre de l'année 2015, sa politique de valorisation de l'établissement notamment par des présentations et des visites du site.

Dans le cadre de la présentation de l'établissement et de ses activités, le CTLes a organisé pour les personnels de la Bibliothèque sainte Geneviève, deux sessions de présentation de ses services et en particulier de son service de prêt et de communication différée des documents. Ces visites ont concerné 19 agents.

L'établissement a par ailleurs reçu, dans le cadre d'une réunion de travail sur le traitement des collections de la Bibliothèque marxiste, des bibliothécaires et des enseignants-chercheurs de l'Université Panthéon - Sorbonne Paris 1 et du Campus Condorcet. Cette réunion a permis d'examiner une partie des collections.

L'établissement a aussi accueilli, pendant deux jours, deux collègues de la Bibliothèque universitaire de Kuopio (University of Eastern Finland) pour un stage d'observation dans le cadre des accords Erasmus sur la mobilité professionnelle.

Enfin, le CTLes a reçu la visite de représentants de la Direction de l'information légale et administrative (DILA), direction d'administration centrale des services du Premier ministre afin d'explorer les possibilités de dons de collections au CTLes. Une demande officielle de cette institution devrait être présentée lors du prochain conseil d'administration.

4.8 Voyages professionnels et Voyage d'études

4.8.1 Voyages professionnels

Au cours de l'année 2015, la directrice adjointe s'est rendue à Barcelone pour assister à une réunion de travail du Comité permanent de l'IFLA *Construction des bibliothèques et équipement*, dont elle est membre. Le Comité permanent est très actif et organise tous les ans une réunion de travail.

Le directeur s'est rendu à Vienne pour assister à une réunion organisée par l'United Kingdom Research Reserve (UKRR) et la Bibliothèque de l'Université de Vienne sur la conservation partagée. L'objet de cette réunion portait sur la collaboration entre bibliothèques de dépôt à un niveau international. Le compte-rendu des premiers travaux sera présenté lors du prochain CA en 2016.

4.8.2 Participation aux congrès et aux journées d'étude à l'étranger

Le directeur et la directrice adjointe ont participé au Congrès de l'OCLC pour la région Europe-Moyen-Orient-Afrique qui s'est tenu à Florence. À l'occasion de cette manifestation, le CTLes a négocié le soutien financier de ses journées professionnelles par OCLC et recueilli les éléments nécessaires permettant d'envisager une participation régulière à cette manifestation. Il s'avère que le format, ainsi que le contenu des interventions ne nécessiteront pas à l'avenir une participation régulière de l'établissement à ce congrès.

Le directeur accompagné de la directrice adjointe et deux agents de l'établissement, ont participé au 5^e Congrès international des bibliothèques de dépôt organisé à Kuopio en Finlande. Le directeur et la directrice adjointe ont fait une intervention au cours de cette manifestation. Par ailleurs, le directeur, qui a modéré la deuxième journée, a été sollicité pour une publication dans la revue australienne *Library management*.

Le CTLes a participé sans faire de communication à la 44^e Conférence annuelle de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) qui s'est tenue à Londres. La richesse du programme et l'organisation d'ateliers ont été grandement appréciés.

La participation à cette manifestation a amené le directeur à renoncer à la participation du CTLes, au 81^e Congrès de l'IFLA qui s'est tenu en août 2015 au Cap, en Afrique du Sud.

Cette manifestation a par ailleurs permis de rencontrer les principaux directeurs des bibliothèques de dépôt et de fixer les axes de collaboration internationale :

- Création d'un répertoire européen des bibliothèques de dépôt,
- Étude des modalités de collaboration entre bibliothèques de dépôt de documents imprimés et bibliothèques de dépôt de documents numériques,
- Développement de stratégies complémentaires pour la constitution de collections de référence,
- Définition et mise en place d'indicateurs communs.

Enfin, le directeur a présenté un poster à la 14^e Conférence internationale sur le prêt entre bibliothèque et la fourniture de documents à distance¹⁰ qui s'est tenue à Istanbul. Cette conférence biennale a été organisée par la section *Document Delivery and Resource Sharing* de l'IFLA et par le *Consortium des bibliothèques universitaires d'Anatolie*. Les organisateurs ont demandé au CTLes d'organiser en 2017 la prochaine édition de cette manifestation.

4.8.3 Participation au Congrès et journées d'études en France

4.8.3.1 Journées de l'ABES

L'établissement a participé aux Journées de l'ABES à Montpellier ainsi qu'à la Journée CR SUDOC PS. Cette participation a permis de diffuser les informations relatives aux deux outils de gestion développés par le CTLes pour la gestion des plans de conservation partagée. Un stand a été mis à disposition du CTLes à titre gratuit par l'ABES, durant la durée de la manifestation.

20

¹⁰ http://meetings.ankos.org.tr/ilds2015/

4.8.3.2 Journées des Centres régionaux SUDOC PS (CR SUDOC PS)

La participation à la Journée CR SUDOC PS qui a lieu traditionnellement à la suite des Journées de l'ABES est désormais un rendez-vous régulier pour le CTLes qui doit à cette occasion communiquer sur le dossier des plans de conservation partagée auprès des représentants de l'ensemble des centres régionaux des publications en série.

Le directeur du CTLes est intervenu dans le cadre de la Journée organisée à Quimper par le Centre régional du SUDOC-PS, l'établissement public de coopération culturelle Livre et lecture en Bretagne et l'Université Rennes 1.

Le thème de la journée : « *Le SUDOC : un catalogue collectif national au service des plans de conservation partagée des périodiques en région* », a donné lieu à une présentation des plans de conservation animés par le CTLes et a permis d'aborder leur évolution au sein du dispositif CollEx¹¹.

Deux agents du service de la conservation partagée sont intervenus lors de la 2^e Journée d'études du réseau SUDOC PS Poitou Charentes organisées par l'Université de Poitiers et qui avait pour thème « *Du dépôt légal à la conservation partagée des périodiques* ».

La présentation du CTLes a été axée sur le retour d'expériences des plans co-animés par l'établissement et la présentation des outils de gestion qu'il administre : la base de gestion des exemplaires et la plateforme de travail collaboratif.

4.8.3.3 Voyage d'études

Le voyage d'études organisé par le CTLes les 10 et 11 septembre 2015 comportait un programme réalisé conjointement avec le Service commun de la documentation de l'Université de Poitiers.

Il s'agissait en premier lieu, de présenter aux participants (personnels du CTLes et du SCD) les deux établissements et les activités des agents, et de participer en second lieu à des ateliers thématiques.

Deux agents du CTLes et du SCD, sont ainsi intervenus pour décrire et expliquer leurs métiers et présenter les services dans lesquels ils travaillent.

L'après-midi a été consacré à deux ateliers thématiques qui ont porté sur :

Le service du prêt entre bibliothèques ;

Il s'agissait, dans la continuité de la journée d'études organisée au mois de juin par le CTLes, de présenter les nouveaux services (*WorldShare ILL* d'OCLC, et le dispositif de prêt pour les chercheurs en Île-de-France). L'atelier a permis d'échanger sur les usages administratifs liés au service du PEB (bons de commande, facturation).

Les plans de conservation partagée

Cet atelier avait trois objectifs:

- Présenter le bilan de la participation du SCD de Poitiers au *Plan de conservation* partagée des périodiques des Arts du spectacle,
- Résoudre les difficultés rencontrées lors de la mise à jour de la Base de gestion des états de collection,
- Programmer la participation du SCD au Plan de conservation partagée des périodiques de médecine. Sur ce dernier point le SCD de Poitiers intégrera le dispositif dès lors que les données bibliographiques et d'exemplaire auront intégré la base de gestion développée par PMB.

¹¹ Texte de l'intervention et support consultables à l'adresse https://www.ctles.fr/fr/page/voyages-professionnels-et-missions

À l'instar des années précédentes, ce voyage d'études, auquel ont participé 15 agents du CTLes, donnera lieu à une présentation lors de la réunion de début d'année au mois de janvier.

En 2016, le CTLes souhaite organiser un voyage d'étude à l'étranger. Le programme, qui est en cours de réalisation sera présenté lors du prochain Conseil d'administration.

5. Les personnels

L'année 2015 a été marquée par la nomination d'un bibliothécaire assistant spécialisé, par voie de concours et d'un attaché de l'administration de l'État par voie de mutation. Le poste de bibliothécaire vacant depuis le 1^{er} septembre n'a pas été pourvu.

L'établissement compte au 31 octobre 2015 trois postes sur budget propre : 1 poste de catégorie A et 2 postes de catégorie C.

Au 31 octobre 2015, le nombre d'agents affectés au CTLes, sur le site de Bussy-Saint-Georges est de 27 agents. L'établissement compte par ailleurs aussi 2 agents mis à disposition dans deux autres établissements.

Pour le site de Bussy-Saint-Georges, l'établissement compte 21 titulaires, 3 contractuels recrutés sur des postes vacants et 3 agents recrutés sur budget propre.

5.1 Personnels titulaires

5.1.1 Filière des bibliothèques

Dans la filière des bibliothèques nous comptons 14 postes sur site pourvus par des agents titulaires :

- 1 conservateur général ;
- 1 conservateur des bibliothèques ;
- 6 bibliothécaires assistants spécialisés ;
- 6 magasiniers des bibliothèques.

À ces personnels, il convient d'ajouter 2 postes mis à disposition :

- 1 conservateur affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série (Centre ISSN International) ;
- 1 magasinier principal des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines.

5.1.2 Filière administrative

Dans la filière administrative, nous comptons 4 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'administration de l'État ;
- 1 secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- 2 adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

5.1.3 Filière ITRF

Dans la filière des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation, nous comptons 3 postes pourvus par des agents titulaires.

- 1 ingénieur d'études chargé du système d'information documentaire ;
- 2 adjoints techniques de recherche et formation.

5.2 Personnels contractuels sur postes vacants

Le CTLes compte 3 agents contractuels employés sur des postes vacants (1 A, 2 C).

- 1 bibliothécaire ;
- 1 adjoint technique de recherche et formation ;
- 1 magasinier des bibliothèques.

5.3 Personnels contractuels sur budget propre

Le CTLes compte au 31 octobre 2014, 3 agents recrutés sur budget propre :

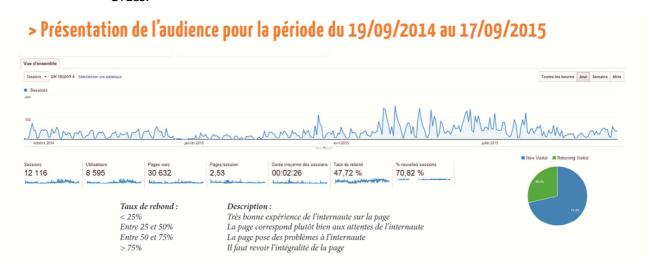
- 1 agent de catégorie A, Ingénieur d'études (à plein temps);
- 2 agents de catégorie C, magasiniers, (à plein temps).

6. Le développement informatique

6.1 Exploitation des données statistiques du site web

La refonte du site web a été réalisée en 9 mois grâce notamment au recrutement d'un agent contractuel à plein temps de janvier à fin septembre 2014. Les pics de consultation correspondent aux périodes pendant lesquelles l'établissement a communiqué sur les Journées professionnelles.

Avec une moyenne de 1 000 visiteurs mensuels (un visiteur étant compté à chaque fois qu'il visite le site, même s'il ne s'agit pas de sa première connexion), le site apparaît véritablement comme un outil de communication institutionnel et répond aux attentes du CTLes.



> Audience : Données démographiques pour la période du 19/09/2014 au 17/09/2015

Pays	Sessions % Sessions	Ville	Sessions % Sessions
1. III France	7 574 62,51 %	1. Paris	2 509 20,71 9
2. Multiple States	1 482 12,23 %	2. (not set)	1 805 14,90 %
3. (not set)	804 6,64 %	3. Bussy-Saint-Georges	1 186 9,79 %
4. 🐼 Brazil	282 2,33 %	4. Lyon	174 1,44 %
5. III Italy	191 1,58 %	5. Reims	149 1,23 %
6. China	180 1,49 %	6. Nantes	143 1,18 %
7. Switzerland	153 1,26 %	7. Bordeaux	139 1,15 %
8. 🏭 United Kingdom	150 1,24 %	8. Talence	106 0,87 %
9. 🌒 Japan	130 1,07 %	9. Montpellier	99 0,82 %
10. Germany	104 0,86 %	10. Rome	94 0,78 %

Les deux tiers des visiteurs se connectent depuis la France. À l'évidence le trafic est généré par nos collègues, les adresses IP du CTLes ont été exclues en cours d'observation afin de ne pas fausser les analyses.

> Comportement : Pages visitées pour la période du 19/09/2014 au 17/09/2015

	Titre de page	Pages vues	% Pages vue
1.	Le CTLes	8 311	27,13 9
2.	Home page	2 809	9,17 %
3.	Journées professionnelles du CTLes Le CTLes	2 274	7,42 %
1.	Me connecter à mon espace personnel Bienvenue au CTLes	1 505	4,91 %
5.	ACTUALITÉS Bienvenue au CTLes	1 335	4,36 %
5.	Contact Le CTLes	1 273	4,16 %
7.	Bienvenue au CTLes Le CTLes	730	2,38 %
3.	Tarifs Le CTLes	650	2,12 %
9.	Espace Personnel Le CTLes	644	2,10 %
10.	Transferts de documents Le CTLes	630	2,06 %

La page d'accueil reste le point d'entrée principal du site. Les pages dédiées aux *Journées professionnelles* sont naturellement parmi les pages les plus visitées, suivie des pages *Actualités*, ainsi que des pages relatives aux informations pratiques.

Le site répond bien aux besoins des visiteurs, les fichiers les plus téléchargés correspondant aux pages « *Tarifs*» et « *Transferts de documents*».

6.2 Mise en place d'une version anglaise du site web du CTLes

La version anglaise du site est active depuis septembre 2015. La page d'accueil du site en anglais a été consultée près de 3 000 fois en deux mois. Le trafic généré sur l'ensemble des pages en anglais sera analysé au cours du premier trimestre 2016.

6.3 Édition du premier numéro de la lettre électronique

La première édition de la lettre électronique a été adressée le 30 juillet 2015 à 319 destinataires dont 66 s'étaient inscrits depuis notre site internet.

Le nombre de destinataires à avoir ouvert la newsletter est de 106, parmi lesquels 12 ont interagi en cliquant sur les liens proposés. Seuls deux destinataires se sont désabonnés.

En dépit d'une date d'envoi tardive, l'impact de la newsletter est positif.

6.4 Développement de la base de gestion des états de collection des périodiques

Depuis 2013 le CTLes poursuit son travail avec la société PMB pour développer et améliorer les fonctionnalités de la base de gestion de la conservation partagée des périodiques qui recense aujourd'hui les données de 4 plans de conservation partagée thématiques.

Au 31 octobre 2015, ont été réalisés les développements suivants :

- amélioration de l'ergonomie ;
- amélioration des fonctionnalités de la recherche avancée dans un contexte de gestion simultanée de plusieurs plans de conservation;
- affichage des facettes permettant de filtrer les informations propres à chaque plan.

Le CTLes a choisi, lors du passage en production, de souscrire l'hébergement et la maintenance auprès de la société PMB.

Le transfert des données de l'outil de gestion du plan de conservation partagé des périodiques de médecine (FMP) vers la base PMB devrait être réalisé à la fin de l'année 2015.

6.5 Le catalogue et la plateforme de travail collaboratif

Ces deux outils ont été développés par la société FLORA.

Dans le catalogue, une procédure de relances pour les documents non rendus a été mise en place en 2015. Chaque document non rendu fait l'objet d'une relance chaque mois. Les trois premières relances sont effectuées par messagerie électronique. Les relances suivantes sont effectuées par courrier.

La plateforme de travail collaboratif, utilisée jusqu'ici uniquement pour le *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine* est désormais paramétrée pour recueillir les données relatives au *Plan de conservation partagée des périodiques des Arts du spectacle*. Afin de pouvoir recueillir les données relatives aux autres plans de conservation, il est nécessaire de prévoir un développement de l'outil.

Le CTLes répondra à l'appel à projets CollEx-Conservation partagée pour un financement partiel de ce développement informatique.

6.6 Modification du logiciel comptable

6.6.1 Evolutions 2015 WinM9 version web et facturation

Courant 2015, la version web du logiciel de gestion budgétaire et comptable a été installée, ainsi que l'interface permettant de récupérer mensuellement les données du logiciel Flora (qui centralise les données du prêt entre bibliothèques) pour réaliser la facturation.

Des améliorations sont encore à réaliser sur la forme des documents.

6.6.2 Evolutions relatives à la gestion budgétaire et comptable publique

Le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) prévoit la modernisation des aspects budgétaires et comptables des établissements publics. La GBCP donnera lieu à une présentation du budget en *Autorisations d'engagement* et *Crédits de paiements*, un dispositif transitoire a été élaboré

par la société GFI afin d'accompagner les établissements courant 2016. La documentation a été mise à disposition du CTLes en octobre 2015.

L'application dans le logiciel de gestion, a été repoussée pour de nombreux établissements publics. Il y aura en conséquence deux vagues d'application de la GBCP : la première programmée au 1^{er} janvier 2016, et la seconde au 1^{er} janvier 2017.

L'intégration du CTLes interviendra lors de la seconde vague le 1^{er} janvier 2017.

Néanmoins, une période transitoire est prévue en 2016 afin de faciliter ce passage à la GBCP avec la mise en place des fonctionnalités suivantes :

- Mise en place d'un budget par destination (le CTLes présente depuis 2006 un budget par destination : 1051 et 1052)
- Travail par enveloppe et non plus par compte budgétaire,
- Mise en place du module de gestion des services faits (permet de constater des services faits indépendamment et en amont de la réception de la facture et de les rapprocher ensuite de la facture lorsque celle-ci a été reçue).

6.7 Renouvellement du système de téléphonie et de liaison internet du CTLes

Un audit de l'infrastructure de téléphonie et internet du CTLes a été lancé, en novembre 2014, avec l'aide d'un prestataire, qui a accompagné le CTLes lors de la passation du marché pour le passage au haut débit.

L'audit a permis de retenir une solution Centrex, basée sur la fibre optique nous permettant ainsi de bénéficier d'un débit internet plus important (jusqu'à 6 Mb/s).

Cette solution Centrex couvre également la gestion de la téléphonie (gestion et entretien du parc matériel), assurée jusqu'ici par la BnF.

Suite au dépouillement des offres, la société Adista a été retenue.

La livraison matérielle de la fibre optique, l'installation des nouveaux postes téléphoniques, la répartition du câblage et les dernières configurations ont eu lieu début octobre 2015.

Au 31 octobre, la fibre optique est opérationnelle ainsi que l'ensemble des lignes téléphoniques de l'établissement à l'exception de trois lignes :

- La ligne du Fax ;
- La ligne des ascenseurs,
- La ligne du télérelavage pour le relevé de la facture EDF.

Pour ces trois lignes, le CTLes est toujours sous contrat avec Orange. Les dépenses occasionnées seront refacturées à ADISTA jusqu'à ce que l'opérateur puisse récupérer les lignes.

LISTE DES ANNEXES

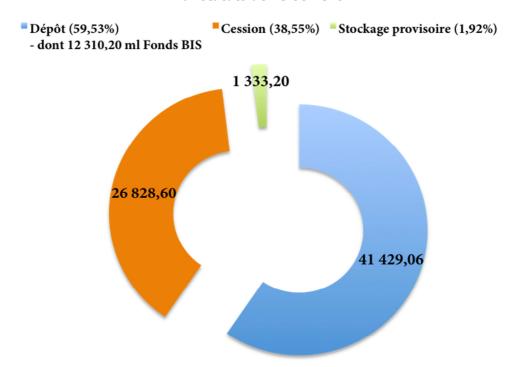
Annexe 1, Calendrier des transferts	
> Calendrier des transferts 2015 (dernière mise à jour)	p. 28
Annexe 2, Collections conservées au CTLes	
Par statuts de versement	p. 29
Par types de documents	p. 29
Annexe 3, Occupation des magasins au 31 octobre 2015	
> Tableau récapitulant l'occupation et le disponible par formats	p. 30
Annexe 4, Transferts réalisés entre le 1 ^{er} janvier et le 31 octobre 20	15
> Tableau par établissements	p. 31
Tableau par statuts et supports	p. 31
Annexe 5, Marché de transfert des collections (novembre 2015-octo	obre 2017)
> Planning prévisionnel	p. 32
Annexe 6, Occupation des magasins	
 Schéma d'occupation réelle et prévisionnelle (octobre 2015-octobre) 	bre 2017) p. 34
Annexe 7, Communication des documents (PEB et communication de	lifférée)
Répartition par types de documents	р. 35
Répartition par domaines	p. 35
Évolution du nombre de prêts (1999-2015)	р. 36
Annexe 8, PEB chercheurs en IDF	
> Estimation des coûts	p. 37
Annexe 9, Conservation partagée	
Tableau récapitulatif des transferts réalisés pour le PCMED	p. 38

ANNEXE 1
Calendrier des transferts 2015

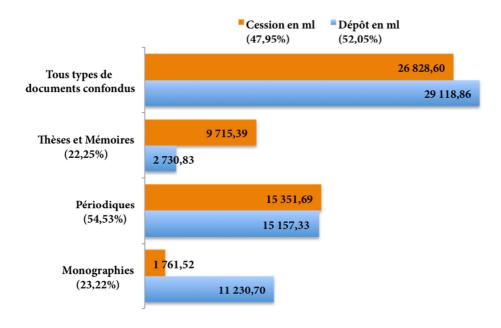
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Janvier												I		ut Pa 20 n	isteu 11)	r															
Février																															
Mars											dama 00 n														BSG 85 m						
Avril	(BSG 60 m											:	IFPE	N (60) ml)								Ì				3 Ce (183	nsier ml)	'	
Mai												. Bai 19 m								Cujas 30 m							Cu)				
Juin			Cujas .25 n																												
Juillet		FNSF .50 n	,																												

ANNEXE 2
Collections conservées au CTLes 31 octobre 2015

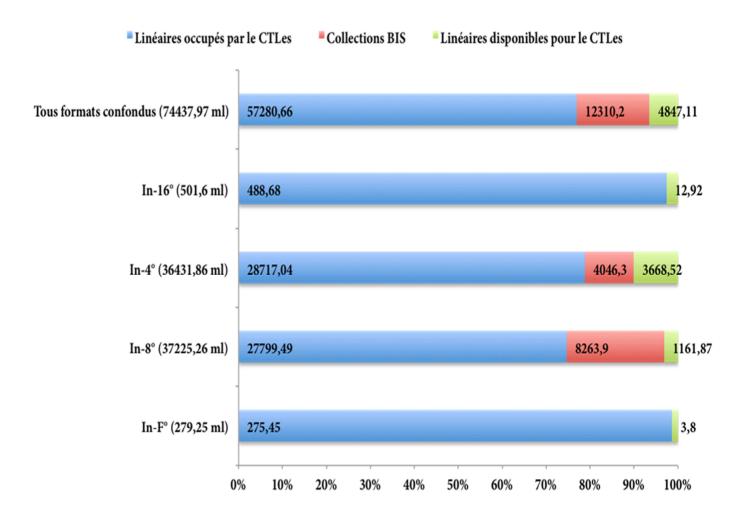
Par statuts de versement



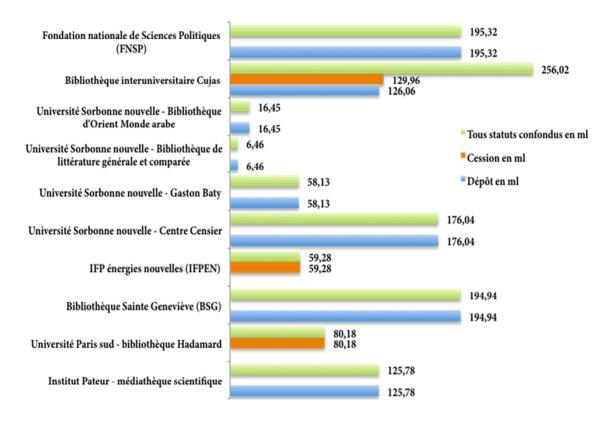
Par types de documents (Hors Fonds BIS qui n'est pas référencé dans le système local du CTLes)



ANNEXE 3
Occupation des magasins du CTLes au 31 octobre 2015



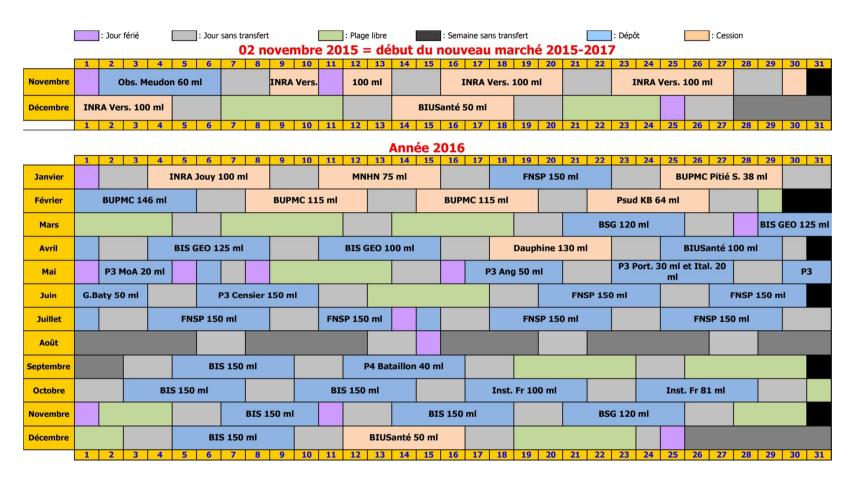
ANNEXE 4
Transferts réalisés entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2015



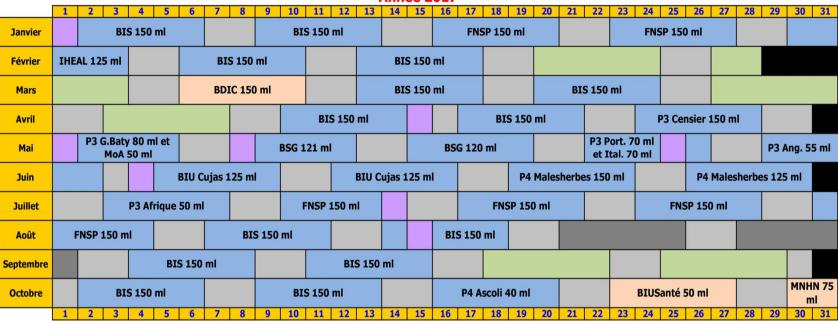
Transferts réalisés entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2015 Détail par statuts (dépôts/cession), par nature de documents (périodiques/monographies/thèses) et par bibliothèque

	Dépôt en ml			Cession en ml				Tout supports	
	Monographies	Périodiques	Thèses et Mémoires	Total Dépôt	Monographies	Périodiques	Thèses et Mémoires	Total Cession	confondus
Institut Pateur - médiathèque scientifique		125,78		125,78				0	125,78
Université Paris sud - bibliothèque Hadamard				0		80,18		80,18	80,18
Bibliothèque Sainte Geneviève (BSG)	102,6	92,34		194,94				0	194,94
IFP énergies nouvelles (IFPEN)				0		59,28		59,28	59,28
Université Sorbonne nouvelle - Centre Censier	126,92	43,32	5,8	176,04				0	176,04
Université Sorbonne nouvelle - Gaston Baty	39,14	6,84	12,15	58,13				0	58,13
Université Sorbonne nouvelle - Bibliothèque de littérature générale et comparée	6,46			6,46				0	6,46
Université Sorbonne nouvelle - Bibliothèque d'Orient Monde arabe		16,45		16,45				0	16,45
Bibliothèque interuniversitaire Cujas	42,56		83,5	126,06	25,46	104,5		129,96	256,02
Fondation nationale de Sciences Politiques (FNSP)	4,56	190,76		195,32				0	195,32
TOTAL	322,24	475,49	101,45	899,18	25,46	243,96	0	269,42	1168,6

ANNEXE 5 Calendrier prévisionnel des transferts inscrits au nouveau marché

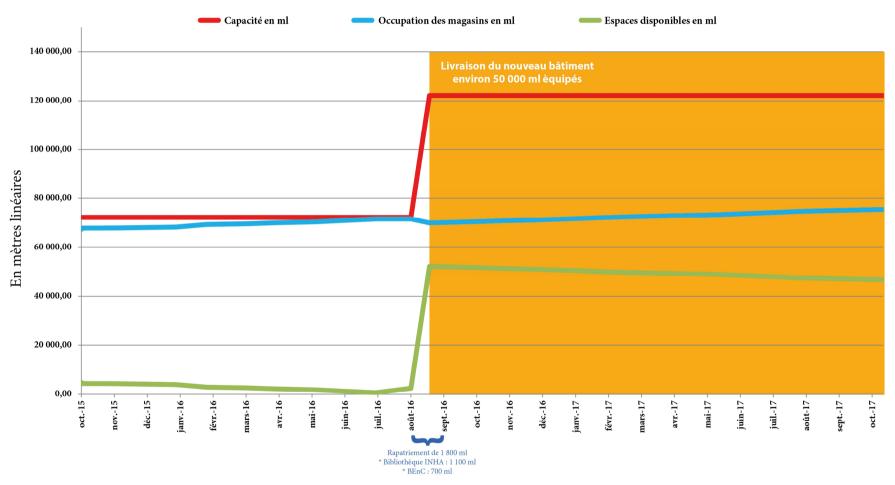


Année 2017



30 octobre 2017 = Fin du marché 2015-2017

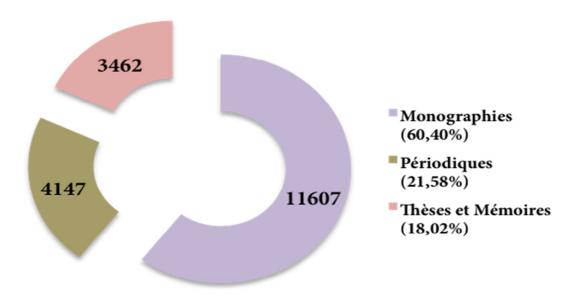
ANNEXE 6
Schéma représentant l'occupation des magasins d'octobre 2015 à octobre 2017



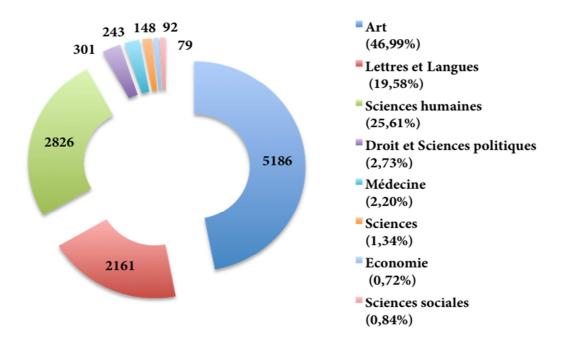
ANNEXE 7

Communications du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015

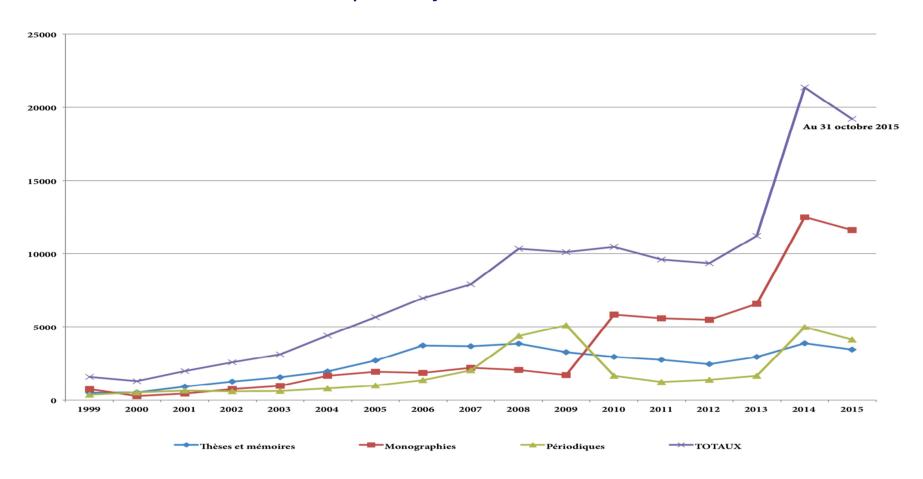
Par types de documents



Par domaines (hors collections BIS qui ne sont pas référencées dans le système local du CTLes)



Évolution du nombre de prêts du 1er janvier 1999 au 31 octobre 2015



ANNEXE 8

Estimations des coûts liés aux communications par coursiers pour le dispositif « PEB chercheurs »



PEB Chercheurs en IDF : estimation des coûts

Périodes	Communications Paris intra-muros	Communications banlieue	
15 septembre au 30 septembre	72	20	
1 ^{er} octobre au 31 octobre	132	50	
1 ^{er} novembre au 30 novembre	120	40	
1 ^{er} décembre au 15 décembre	66	18	

La course intra-muros coûte entre 5,52€ TTC et 11,04€ TTC

La course en banlieue coûte entre 40,48€ TTC et 90€ TTC

Périodes	Communications Paris intra-muros	Communications banlieue		
15 septembre au 30 septembre	Coût compris entre 397,44€ TTC	Coût compris 809,60€ TTC		
	et 794,88€TTC	et 1 800€TTC		
1 ^{er} octobre au 31 octobre	Coût compris 728,64€ TTC	Coût compris 2 024€ TTC		
	et 1 457,28€TTC	et 4 500€TTC		
1 ^{er} novembre au 30 novembre	Coût compris 662,40€ TTC	Coût compris 1 619,20€ TTC		
	et 1 324.80€TTC	et 3600€TTC		
1 ^{er} décembre au 15 décembre	Coût compris 364,32€ TTC	Coût compris 728,64€ TTC		
	et 728,64€TTC	et 1 620€TTC		

TOTAL SUR LA PERIODE DE TEST	Communications Paris intra-muros	Communications banlieue		
	Coût compris entre	Coût compris entre		
	2 152,80€ TTC	5 181,44€ TTC		
	et	et		
	4 305,60€TTC	11 520€ TTC		

TOTAL CUMULÉ	Coût compris entre 7 334,24€ TTC et 15 825,60€TTC

ANNEXE 9

Tableau récapitulatif des transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée (PCMED)

(PCMED)						
Transferts réalisés dans le ca	Transferts réalisés par le CTLes (en mètres linéaires)					
Établissement versant	Établissement destinataire	Mètres linéaires transférés	CTLes expéditeur	CTLes destinataire		
CTLes	BIU Santé	1,871	1,871			
CTLes	Bib. Académie nationale de médecine	0,26	0,26			
CTLes	BIU Santé	5,545	5,545			
CTLes	SCD Paris 13 Dausset	0,23	0,23			
CTLes	SCD Paris 6 Dechaume	0,425	0,425			
Bib. Académie nationale de médecine	CTLes	0,028		0,028		
Bib. Académie nationale de médecine	CTLes	0,11		0,11		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,065	Total: 8,33	Total: 0,13		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,373	Total cum	ulé : 8,46		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,385		•		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,01	1			
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,05	1			
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,025				
Bib. Académie nationale de médecine	SCD Paris 5 Piéron	0,015				
Bib. Académie nationale de médecine	SCD Paris 5 Piéron	0,094				
Bib. Académie nationale de médecine	UPMC - Axial-Caroli	0,01	1			
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	0,21				
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	1,385	1			
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	1,12	1			
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	0,02	1			
BIU Santé	SCD Paris 13 Dausset	0,13	1			
BIU Santé pharmacie	Bib. Académie nationale de médecine	0,06	1			
SCD Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	Bib. Académie nationale de médecine	2,73				
SCD Paris 11 pharmacie	SCD Paris 13 Dausset	0,52	1			
SCD Paris 12 médecine	Bib. Académie nationale de médecine	0,07				
SCD Paris 12 médecine	BIU Santé pharmacie	3,47				
SCD Paris 12 médecine	BIU Santé	0,2	1			
SCD Paris 12 médecine	BIU Santé	2,81	1			
SCD Paris 12 médecine	SCD Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	2,75				
SCD Paris 12 médecine	SCD Paris 5 Cochin	0,15				
SCD Paris 12 médecine	SCD Paris 6 Pitié Salpetrière	0,08				
SCD Paris 12 médecine	SCD Paris 6 Pitié Salpetrière	0,05				
SCD Paris 12 médecine	SCD Paris 7 Bichat	0,09				
SCD Paris 5 Cochin	SCD Paris 5 Piéron	0,26	1			
SCD Paris 5 Montrouge	SCD Paris 11 pharmacie	0,015	1			
SCD Paris 5 Montrouge	SCD Paris 11 pharmacie	0,05	1			
SCD Paris 6 Dechaume	BIU Santé	0,07	1			
SCD Paris 7 Villemin	BIU Santé	16,27	1			
SCD Paris 7 Villemin	SCD Paris 7 Bichat	0,05	1			
SCD Paris 7 Villemin	Bib. Académie nationale de médecine	0,6	1			
SCD Paris 7 Villemin	Bib. Académie nationale de médecine	4,35	1			
UPEC Val de Marne	SCD Paris5 Necker	0,08	1			
	Total	37,69				
	ı					